

Grand Quevilly le, 26 août 2026

Madame la Présidente,

Monsieur le Président,

Le Conseil de Ligue a l'honneur de vous inviter à participer à l'Assemblée Générale qui se déroulera le

Samedi 26 septembre 2026 à 15h00

**A la Maison Des Sports du Calvados
5 Rue Guyon de Guercheville
14 200 - Hérouville-Saint-Clair**

De 14h à 15h : Accueil des représentants des associations

A l'ordre du Jour :

1. Ouverture de l'Assemblée Générale
2. Allocution de la Présidente et rapport d'activité
3. Compte-rendu financier de l'exercice clos le 30/06/2026
4. Rapport du Cabinet d'expertise comptable
5. Vote du quitus de gestion
6. Présentation et adoption du budget prévisionnel de la saison 2026/2027
7. Constitution d'un jury d'appel
8. Remise du Mérite Régional - Bronze
9. Rapport du Conseiller Technique Sportif
10. Remise du Mérite Régional – Argent
11. Rapport des Commissions
12. Remise du Mérite Régional – Or
13. Divers challenges (Détection, arbitrage)
14. Remise du Mérite Régional – Honneur
15. Questions diverses. (Elles devront parvenir au secrétariat de la ligue avant le 16 septembre)

A 17 H 30 le verre de l'amitié sera offert par la Ligue

Comptant vivement sur votre présence,

Je vous prie d'accepter, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments sportifs les meilleurs.

La Présidente,

Sylvie AVIT-RELET



Siège

Ligue de Normandie de Tennis de Table
7B, Avenue Franklin Roosevelt
76120 GRAND QUEVILLY
Tél. 02 35 67 37 11
Mail : secretariat@lntt.org



POUVOIR ou PROCURATION

POUVOIR (Membre du club)

Ou

PROCURATION (Membre d'un autre club et déjà Délégué de son association)

(Rayer les mentions inutiles)

Je soussigné(e) (Nom et Prénom) :

Date de Naissance :

Domicilié

Elu par l'Association..... N° d'affiliation : 09

Pour la représenter à l'Assemblée Générale de la Ligue, donne par la présente

Pouvoir

ou

Procuration

A (Nom Prénom)

Date de naissance

Licencié (e) dans l'association

Pour le représenter à l'Assemblée Générale de la Ligue de Normandie de tennis de table du
Samedi 26 septembre 2026 à Hérouville-Saint-Clair.

Bon pour Pouvoir ou Procuration acceptée

Date et signature

ATTENTION :

Cf . article 5.5 des statuts de la ligue de Normandie

.Pouvoir : le délégué du club donne pouvoir à un autre membre du club pour le représenter aux Assemblées Générales

.Procuration : le délégué du club donne procuration à un délégué d'une autre association du même département.

Siège

Ligue de Normandie de Tennis de Table
7B, Avenue Franklin Roosevelt
76120 GRAND QUEVILLY
Tél. 02 35 67 37 11
Mail : secretariat@lntt.org